

On a procédé, des deux côtés de la frontière, à la nomination de coordonnateurs de programmes, lesquels sont également membres d'équipes de récupération dans les deux pays. Les plans de récupération canadiens et américains ont été complétés et approuvés. On trouve maintenant 180 grues blanches d'Amérique en liberté et en captivité au monde, comparativement à 45 en 1963, année où fut institué le programme actuel. La population qui se reproduit au parc national Wood Buffalo dans les Territoires du Nord-Ouest compte maintenant 111 membres. En 1986, 21 nouveau-nés ont réussi à migrer au Texas, soit autant qu'en 1941.

Les recherches se poursuivent concernant les effets des produits chimiques toxiques sur la faune, et les rapports entre la contamination chimique des Grands Lacs inférieurs et la reproduction des oiseaux piscivores; dans ce dernier cas, les recherches s'effectuent aux termes d'une entente canado-américaine sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Par ailleurs, le Canada a entrepris avec certains pays de l'Amérique latine un programme coopératif de surveillance et d'amélioration de l'habitat hivernale des oiseaux migrateurs.

On poursuit les recherches sur les conséquences de la pollution atmosphérique de longue distance sur la faune. Ces recherches visent à fournir des explications sur les mécanismes et les répercussions des précipitations acides sur la vie animale.

8.4.2 La faune des provinces

Les services provinciaux de gestion de la faune ont pour fonction principale de protéger les animaux sauvages contre les dangers qui menacent leur existence, de préserver leurs habitats, de maintenir leur population à des niveaux optimaux et de faire en sorte que les diverses espèces utilisent l'habitat qui leur convient le mieux. Les autorités provinciales encouragent le public à prendre des habitudes conformes à leur stratégie de gestion et de protection des ressources fauniques; et, à cette fin, elles réglementent l'exploitation de la faune en limitant les périodes de chasse et de pêche et en contingentant les prises.

Au besoin, les provinces font un inventaire de leurs ressources fauniques, de manière à connaître les chiffres de population des espèces considérées comme gibier et des espèces non considérées comme gibier. Des programmes éducatifs qui s'adressent aux chasseurs, trappeurs et pêcheurs visent à encourager l'utilisation judicieuse des ressources fauniques.

A Terre-Neuve, la conservation de la faune vise principalement à: protéger les écosystèmes dont dépendent la faune et l'espèce humaine (tout en reconnaissant les valeurs associées à la diversité et à l'abondance des espèces et des populations

animales; et, veiller à une utilisation humaine et raisonnable de la faune. La recherche active des programmes de gestion porte principalement sur les espèces suivantes: orignal, caribou, ours noir, lynx, martre des pins, lagopède, pluvier, siffleur, aigle à tête blanche et faucon pèlerin. Les autres principales espèces de gibier sont: le lièvre d'Amérique, le lièvre arctique, le tétras des savanes et la gélinotte huppée. En ce qui concerne les principaux animaux à fourrure, notons le castor, le renard roux et le renard de l'Arctique, le lynx, la martre des pins, le vison, le rat musqué, l'hermine, la loutre et le loup. De récentes enquêtes montrent que la valeur économique des activités fauniques à Terre-Neuve atteint annuellement \$73 millions.

Les programmes et les activités de gestion de la faune de l'Île-du-Prince-Édouard visent à préserver et à protéger les poissons et les espèces fauniques pour le bénéfice du public. La province vient de signer avec Habitat faunique Canada une entente portant sur une période de cinq années qui permettra la gestion intégrée d'un bassin de pisciculture, et ce dans l'intérêt des ressources fauniques.

La Nouvelle-Écosse met l'accent sur le maintien et l'amélioration de l'habitat de quelque 300 espèces de la faune. Elle s'emploie à intégrer des mesures de protection appropriées dans la planification de l'administration des forêts afin de protéger les habitats importants et de préserver les écosystèmes. En outre, elle a récemment multiplié les efforts en matière d'administration des mouillères.

Au Nouveau-Brunswick, les principales espèces chassées sont: le cerf, l'ours, l'orignal, la gélinotte, le gibier d'eau, le lièvre et la bécasse. Les trappeurs capturent chaque année pour environ \$1 million d'animaux à fourrure, à savoir: le castor, le renard, le lynx, le rat musqué et d'autres espèces à fourrure. Aussi, la pêche sportive est très populaire dans cette province, où l'on taquine notamment le saumon, la truite et l'achigan.

Au Québec, les objectifs de la gestion des ressources fauniques consistent à préserver et à améliorer la faune par la recherche d'un bon équilibre écologique et une saine gestion de la chasse, de la pêche et du piégeage. Les autorités procèdent à des recherches sur la dynamique et les habitats des diverses espèces d'animaux sauvages présentes sur le territoire québécois, et elles encouragent les citoyens à préserver la faune et son environnement.

Dans le centre et le nord-ouest de l'Ontario, où les hardes de cerfs avaient diminué, la chasse sélective visant à contrôler le nombre de biches et de faons abattus chaque année et les conditions hivernales favorables ont permis aux cerfs de se reproduire aux niveaux fixés dans la plupart des régions.